



CHARBONNEAUX
BRABANT
1797

Site Colbert à Saint-Brice-Courcelles (51)

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Tome 0 – Résumé Non Technique

VERSION PUBLIQUE

Date : 08 Juillet 2022
Référence : FIUS210215/NT/21-01253

Présentations de la société

La société **CHARBONNEAUX-BRABANT** exploite à Saint-Brice-Courcelles un site de stockage, constitué essentiellement de deux magasins de produits inflammables, et de produits minéraux acides ou basiques.

CHARBONNEAUX-BRABANT souhaite procéder à une extension du stockage et conditionnement de produits inflammables et de produits minéraux de stockage, se traduisant par l'ajout d'une nouvelle cuverie et de deux nouveaux magasins.

La superficie de l'établissement est d'environ 61 820 m².

Les produits concernés sont des produits minéraux (acides ou basiques), des solvants inflammables, ainsi que quelques produits, toxiques ou dangereux pour l'environnement.

Cet établissement est classé sous le régime de l'autorisation suivant la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), pour le stockage de produits toxiques et dangereux pour l'environnement. L'établissement devient classé SEVESO III seuil haut en raison du stockage de produits toxiques.

L'établissement emploie 20 salariés.

Description des installations

Découpage du site

Le site comprendra :

- La cuverie avec deux parties distinctes :
 - Les produits minéraux ;
 - Les liquides inflammables.
- 5 bâtiments de stockages.

Produits minéraux

Les produits minéraux occuperont toute la partie Sud de la cuverie.

Ainsi, 7 cuvettes de rétention seront disposées accueillant 36 réservoirs de produits minéraux, et une cuve de dilution, d'un volume unitaire de 15 m³ à 40 m³ pour un volume total stocké : 1 245 m³.

Cette partie comptera également deux aires de déchargement sont dédiés à ces produits : une pour les produits acides et une pour les produits basiques, deux aires de conditionnement des produits minéraux : une pour les produits acides et une pour les produits basiques ainsi que deux aires de stockages de liquides minéraux conditionnés, une pour les produits acides avec une fosse de rétention avec billes et une pour les produits basiques.

Liquides inflammables

Les liquides inflammables occuperont la partie Nord de la cuverie

Ainsi, 4 cuvettes de rétention seront disposées accueillant au total de 24 réservoirs, d'un volume unitaire de 15 m³ à 40 m³, permettant de stocker des solvants organiques. Volume total stocké : 925 m³.

Cette partie comptera également une aire de déchargement des citernes de solvants avec une fosse de rétention déportée, une aire de conditionnement des liquides inflammables, deux aires extérieures d'emballages vides et deux aires extérieures de stockage de produits conditionnés, sur rétention (capacité = 136 m³).

Bâtiments

Le bâtiment 4 est entièrement dédié à l'activité Eau de javel. Il comprend :

- une aire de dépotage ;
- deux zones de stockage de produits de nettoyage en réservoir aérien avec cuve de mélange : une extérieure et une intérieure ;

- deux lignes de conditionnement : une extérieure, une intérieure.

Les magasins

Le bâtiment n°6 dit « magasin 6 » est divisé en 7 zones reposant sur une dalle béton, dont 5 zones de stockage principales.

L'ensemble du bâtiment est sur rétention puisque les entrées/sorties surélevées par un muret de 50 cm. Le magasin 6 accueille des produits non dangereux et produits inflammables.

Après mis en place des magasins 8 et 9, ce magasin stockera des liquides inflammables et des emballages vides.

Le bâtiment n°7 et 9 seront dédiés au stockage de produits non dangereux.

Le bâtiment n°8 sera dédié au stockage de liquides inflammables ainsi que quelques produits corrosifs comprenant des quais de chargement.

Installations annexes

- Un local accueillant un groupe motopompe incendie pour la protection des stockages de liquides inflammables ;
- Une station de neutralisation ;
- Un séparateur à hydrocarbures ;
- Un bassin confinement des eaux incendie de 1 350 m³ ;
- Un bassin confinement des eaux pluviales de 738 m³.

La station de neutralisation

Les liquides collectés, avant leur rejet dans le milieu naturel, sont traités au niveau de la station de neutralisation.

Les cuvettes de rétentions sont vidangées par pompe mobile dans le réseau allant vers cette station de neutralisation.

Les eaux collectées sont relevées automatiquement vers la station de neutralisation fonctionnant en automatique.

La capacité de la station est de ~ 10 batch/jour (24 h), soit 20 m³/j. Le volume traité est mesuré par compteur avec cumul.

Une sonde de pH en continu permet de contrôler le bon fonctionnement de la station (sonde de régulation).

Description de l'environnement

Milieu humain

Le site est situé dans la zone industrielle de saint-Brice-Courcelles.

Les habitations les plus proches sont situées à environ 445 m au Nord-Est du site.

Il existe un ERP à proximité immédiate du site. Il s'agit du magasin LIDL, situé à 100 m.

Les sociétés les plus proches du site sont SMAC, Anquetil Climaticiens, Derichebourg Environnement Eska.

Le site se trouve sur la zone industrielle de Saint-Brice-Courcelles qui comprend de nombreuses entreprises et industries. 14 installations classées (dont 4 sont soumises à enregistrement et 10 à autorisation) sont recensées sur la commune de Saint-Brice-Courcelles. Les installations les plus proches du site ne constituent pas des installations à risques élevés.

Climatologie

La commune n'est pas soumise à un Plan de Prévention des Risques Inondation.

Le climat de la Marne est de type tempéré océanique de transition, qui se caractérise à Reims par des hivers doux et la saison estivale reste relativement fraîche. Les vents dominants de la zone sont de secteurs Sud-Ouest. La température moyenne annuelle est de 10,8°C à la station Météo France de Reims- Champagne située près des pistes de l'ancienne base aérienne (sur le territoire de Bétheny) à 4,7 kilomètres au Nord-Est du site. Les précipitations sont fréquentes.

Réseaux publics

Eau potable - Eaux pluviales - Eaux usées

L'eau de ville est distribuée à partir du réseau communal.

Electricité

L'électricité est utilisée sur le site que pour l'éclairage, le fonctionnement du matériel bureautique, les pompes et installations de surveillance (niveaux, détection incendie).

Réseaux gaz

Le site n'est pas alimenté en gaz de ville.

Autres réseaux

Il n'y a pas d'autres réseaux sensibles (pipes, oléoducs, gazoducs, vapeur, ...) identifiés au voisinage immédiat du site.

Patrimoine naturel et culturel

Le site sur lequel est implantée la société Charbonneaux-Brabant ne présente pas d'intérêt au regard de la diversité biologique (de type ZNIEFF, ZICO, Natura 2000 et arrêté de protection de biotope).

Saint-Brice-Courcelles possède un site inscrit partiellement depuis le 30/04/1999 sur la liste des immeubles protégés au titre des monuments historiques. Il s'agit du Château de Courcelles, construit en 1831. Il se situe à 1,15 km au Sud-Ouest du site de Charbonneaux-Brabant.

Reims possède de nombreux monuments inscrits ou classés, mais ils sont tous situés à plus de 500 m du site. Les installations de Charbonneaux-Brabant sont donc exclues du périmètre de protection lié à ces monuments.

Etude d'impact

Impact sur l'eau

Le site utilise de l'eau issue du réseau d'eau de ville.

Dans la situation actuelle du site, l'eau sanitaire est l'unique besoin en eau et représente 300 m³/an.

Dans la situation future, les besoins en eau du site sont liés aux utilisations suivantes :

- Eau nécessaire aux dilutions produits minéraux liquides et rinçage d'emballages ayant contenus des produits minéraux liquides ;
- Eau sanitaire.

La consommation d'eau future pour le site de Charbonneaux-Brabant s'élèvera à 5 000 m³/an et essentiellement à 90% pour les dilutions.

Le site est concerné par des rejets d'eau sanitaire et d'eaux pluviales.

Les eaux pluviales de toiture sont considérées comme propres.

Les eaux pluviales sont collectées dans un bassin des eaux pluviales situé à l'Ouest du site de 738 m³.

Plusieurs effluents sont recensés dans l'identification des rejets d'eau du site. Ils sont répartis en 3 catégories :

- Effluent n°1 : Les rejets provenant la cuve de neutralisation et filtration : ces rejets une fois traités sont collectés et évacués directement dans le réseau d'assainissement communal ;
- Effluent n°2 : Les rejets d'eaux pluviales : ces rejets sont issus du ruissellement des eaux pluviales sur les surfaces imperméabilisées du site ;
- Effluent n°3 : Les rejets en eau issus de l'activité du site (sanitaires et nettoyage des locaux) : ces rejets sont collectés et évacués directement dans le réseau d'assainissement communal.

Impact sur les eaux souterraines, le sol et le sous-sol

Le site de Charbonneaux-Brabant dispose actuellement de 3 piézomètres et d'un puits captant la couche supérieure de la nappe.

La mise en place du projet n'engendrera pas de modifications des installations (procédé, stockage et transfert). Le projet n'aura pas d'impacts supplémentaires sur les eaux souterraines, le sol et le sous-sol.

Impact sur l'air

Au vue de l'activité actuelle du site, aucun rejet n'est recensé.

Pour la situation future, les principaux rejets seront :

- Rejet de COV dû à la réception et conditionnements de liquides inflammables ;
- Rejet de vapeurs de produits minéraux lors de la réception d'HCl et ammoniacque ;
- Rejet de gaz de combustion de la chaudière.

La quantité annuelle de COV rejetés s'élèvera à 1 413 kg/an environ. Les rejets de vapeurs de ces produits minéraux seront marginaux. Il n'y aura pas de rejets de combustion (non fonctionnement de la chaudière).

L'impact sur l'air est ainsi limité.

Impact lié aux déchets

Dans la situation actuelle, les déchets dangereux sur le site prennent en compte les déchets d'emballages souillés (IBC, fût plastiques, bidons...) équivalent à 250 m³/an.

Les déchets non dangereux se composent de cartons, housses plastiques, papier glassine..
Le tonnage s'élève à 8 T /an.

Dans la situation future, les déchets dangereux sont divers comprenant par exemple les emballages plastiques de containers, emballages souillés, égouttures acides / bases, eau de lavage avec forte concentration en azote..
Une augmentation de 25% de déchets non dangereux est prévue.

Les déchets sont collectés et traités suivant des voies d'élimination agréées et autorisées.

Impact lié au trafic

Le trafic routier est un impact indirect du site. Une augmentation de 33% du trafic est attendue du fait des augmentations de tonnage de stockage.

L'impact du projet est faible.

Impact lié au bruit

Le suivi actuel des niveaux de bruit généré par le site montre la conformité des mesures réalisées au niveau des différents points de suivi ainsi que l'absence de tonalité marquée en ces points.

Il n'est pas attendu d'augmentation significative des niveaux de bruit en limite de propriété du site et en limite de la zone à émergence réglementée (ZER) la plus proche.

Impact sur le paysage, la faune et la flore

Le projet est mis en place des installations et bâtiments existants et aucune modification n'étant nécessaire, il n'est pas attendu de modification de l'impact du site sur la faune et la flore ni sur la perception du site depuis l'extérieur.

Autres impacts

Il n'y aura pas d'impact sur le patrimoine historique, naturel, ou sur l'agriculture.
 Le site ne sera pas à l'origine de nuisances olfactives ou de nuisances lumineuses importantes.

Résumé évolution impact

Nature de l'impact	Flux annuel actuel	Flux annuel futur
Consommation et rejets d'eau		
Consommation d'eau	Consommation : 300 m ³ /an	Consommation : 5 000 m ³ /an
Rejet d'eaux usées	Rejets vers le réseau EU : 300 m ³ /an	Rejets vers le réseau EU : 7 400 m ³ /an
Eaux souterraines, le sol et le sous-sol		
Analyse des eaux souterraines	Aucun signe de contamination de la nappe phréatique	Aucun signe de contamination de la nappe phréatique
Air		
Rejets de COV	Pas de rejets de COV	Rejets lors de la réception et du conditionnement : 1,4 t / an
Bruit		
Bruit	Conforme	Conforme
Déchets		
Déchets non dangereux	8 T / an	10 T / an
Déchets dangereux	~250 m ³ /an	~140 T / an
Trafic		
Trafic	13 080 véhicules / an (60 véhicules/j)	17 440 véhicules / an (80 véhicules/j)
Energie		
Electricité (consommation)	220 MWh/an	264 MWh / an

Etude de dangers

Méthodologie de l'étude de dangers

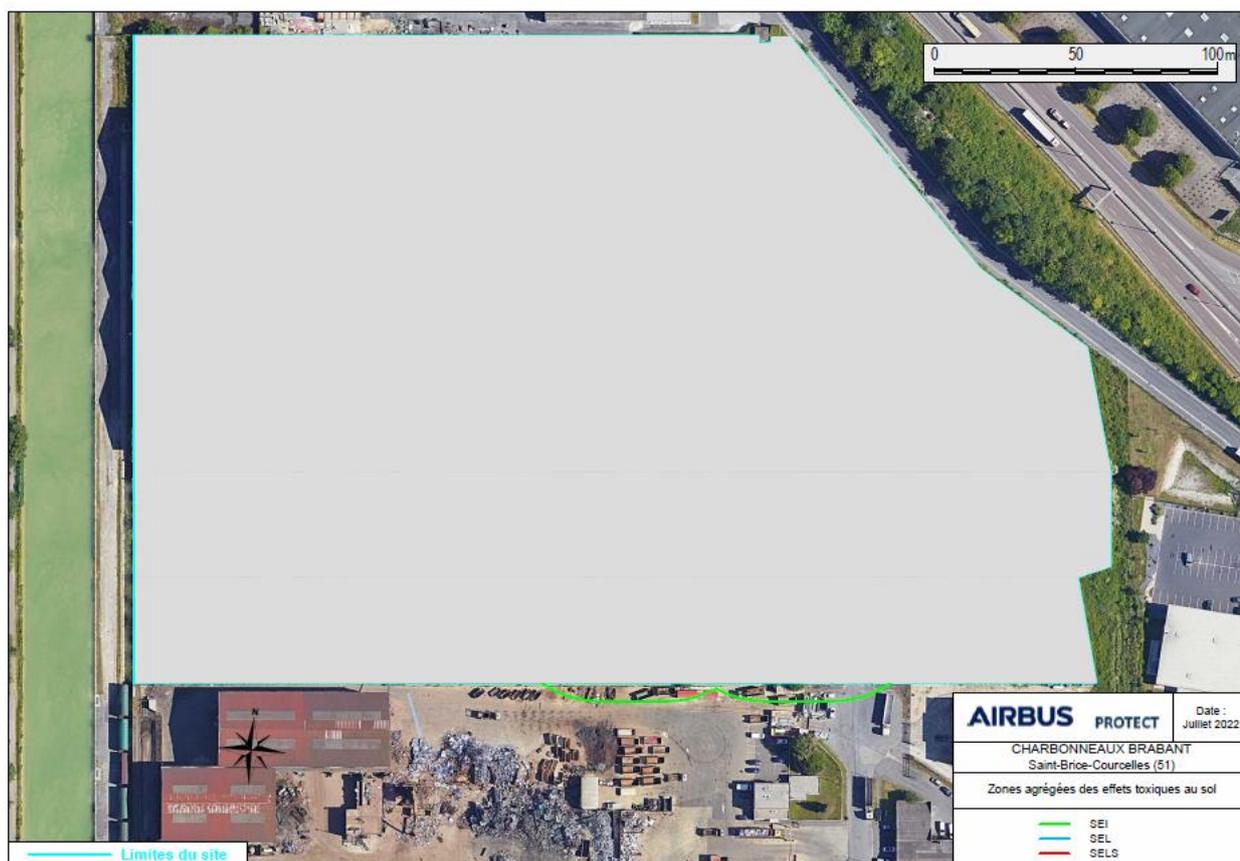
Cette étude examine de façon théorique les dangers susceptibles de se manifester dans le cadre de l'exploitation du site de Saint-Brice-Courcelles. L'inventaire des risques y est mis en parallèle avec celui des mesures techniques et organisationnelles prises ou susceptibles d'être prises pour faire face à de tels risques.

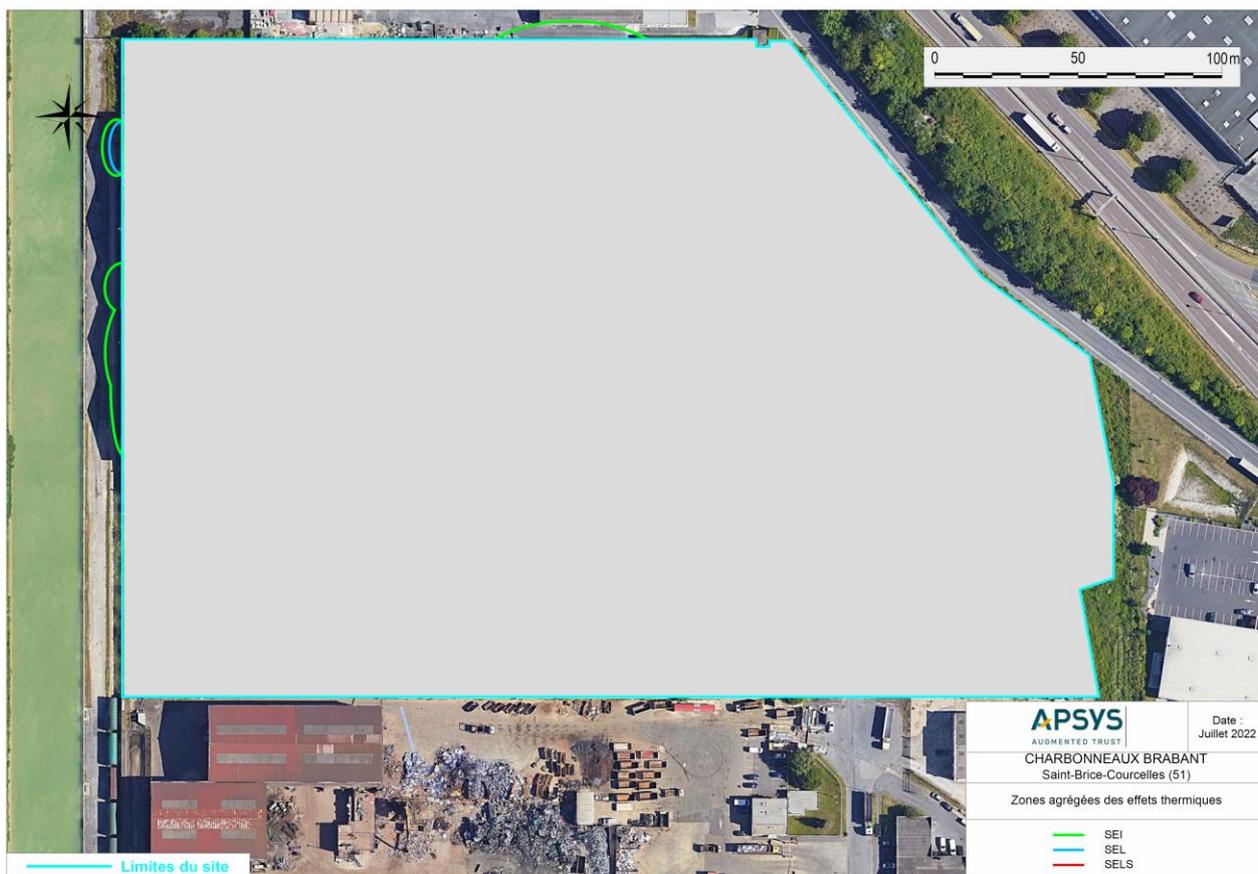
Elle comprend des chapitres sur :

- L'identification et la caractérisation des potentiels de dangers ;
- La description de l'environnement du site et de son voisinage ;
- Les accidents et incidents survenus ;
- L'évaluation préliminaire des risques (APR) permettant de déterminer les accidents et leurs phénomènes dangereux associés devant faire l'objet d'une analyse des risques plus détaillée ;
- L'estimation de l'intensité des phénomènes dangereux associés aux accidents ;
- L'estimation de la probabilité des phénomènes dangereux selon une méthode semi-quantitative. Cette méthode permet également de réaliser l'analyse détaillée des risques ;
- L'estimation de la cinétique des phénomènes dangereux ;
- L'estimation de la gravité des accidents en fonction de l'intensité déterminée précédemment et de la vulnérabilité du site. En fonction de la gravité et de la probabilité, les accidents sont positionnés sur la grille Gravité / Probabilité définie dans la circulaire du 29 septembre 2005 ;
- La présentation des barrières de prévention et de protection et notamment des Mesures de Maîtrise des Risques (MMR).

Cartographies agrégée des risques par type d'effet

Les cartographies suivantes présentent les rayons de dangers par type d'effets.





Grille de présentation des accidents potentiels en termes de couple probabilité gravité des conséquences sur les personnes, dite « Matrice MMR » (annexe 5 de l'arrêté du 10 mai 2000)

Pour démontrer la bonne maîtrise des risques et conformément aux arrêtés :

- du 29 septembre 2005 relatif à l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations soumises à autorisation ;
- du 26 mai 2014 relatif à la prévention des accidents majeurs dans les installations classées mentionnées à la section 9, chapitre V, titre Ier du livre V du code de l'environnement.

Ces accidents ont été placés sur la grille de présentation des accidents en termes de couple probabilité/gravité des conséquences sur les personnes.

		Probabilité				
		E	D	C	B	A
Gravité	Désastreux	MMR rang 2 1 phénomène dangereux	NON rang 1	NON rang 2	NON rang 3	NON rang 4
	Catastrophique	MMR rang 1	MMR rang 2	NON rang 1	NON rang 2	NON rang 3
	Important	MMR rang 1	MMR rang 1 2 phénomènes dangereux	MMR rang 2	NON rang 1	NON rang 2
	Sérieux			MMR rang 1	MMR rang 2	NON rang 1
	Modéré				1 phénomène dangereux	MMR rang 1

Aucun accident n'est situé en zone « NON », ni de façon directe ni par la règle de la circulaire du 10 mai 2010 relative aux critères d'appréciation de la démarche de maîtrise des risques d'accidents susceptibles de survenir dans les établissements SEVESO, visés par l'arrêté du 26 mai 2014 : si le nombre total d'accidents situés dans des cases « MMR rang 2 » est supérieur à 5, il faut considérer le risque global comme équivalent à un accident situé dans une case « NON rang 1 ».

2 accidents sont situés en case MMR Rang 1 et 1 accident est situé en case MMR Rang 2 et un case acceptable.

Le risque global du site est acceptable au sens de la circulaire du 10 mai 2010.